

# Update16

## 2024 - J/70 Spécial



18.06.2024

Version français

Chers collègues, navigateurs et navigatrices, supporters et amis de la Ligue suisse de voile, hoi zâme.

**Le championnat suisse (CS) de la classe J/70 aura lieu du 15 au 18 août 2024 à Spiez. La SSLA dispose des bateaux pendant la Swiss Sailing League Youth Cup du 2 au 4 août à Oberhofen.**

**Nous souhaitons faire jauger les bateaux de la SSLA et vous les louer / aux personnes intéressées pour le CS de Spiez.**

Afin de pouvoir planifier rapidement la mesure des bateaux et des voiles, ainsi que le paiement de la publicité et bien d'autres choses encore, nous devons recevoir une confirmation ferme de votre part pour la location d'un bateau. Nous avons un maximum de 8 bateaux à disposition, dont 1 J/70 déjà réservé par le YCSp en tant qu'organisateur.

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

1. nous avons obtenu de Swiss Sailing une dérogation pour la publicité sur les bateaux SSLA lors des régates en dehors des formats SSLA. Les frais sont inclus dans le prix de la location.
2. les voiles les plus récentes de la ligue (Main, Jib et Gennaker) sont mises à disposition, ainsi que quelques voiles de rechange (pour tous les affrèteurs). La jauge ne sera initialisée qu'après un engagement ferme.
3. les winchs sont remis en place sur les bateaux.
- 4) les bateaux ne disposent pas de moteur, mais sont équipés d'un contrepoids de 12 kg. Sinon, ils répondent aux prescriptions de classe.
5. la jauge du bateau est également planifiée après l'engagement ferme.
6. le prix de la location par bateau du 15 au 18 août 2024 est de CHF 500.00.

Nous remercions la classe J/70, North Sails et Swiss Sailing pour leur soutien.

### Quelle est la suite de la procédure ?

Si tu souhaites participer avec une équipe aux CS 2024 avec un bateau de la SSLA, les étapes suivantes sont prévues :

1. Confirme par e-mail à [sekretariat@swissailingleague.ch](mailto:sekretariat@swissailingleague.ch) que tu affrètes obligatoirement un J/70 de la SSLA pour les CS 2024 à Spiez. La SSLA t'enverra un contrat de charter avec un bulletin de versement ; le contrat et le Sailing Agreement (dommages) doivent être signés et envoyés à la SSLA avant le 15 juillet. First comes - first served.

2. Le barreur/la barreuse doit être un coureur de groupe 1 (Sailor Classification Code) selon World Sailing. --> L'inscription et l'enregistrement sont obligatoires.

3. Inscription au CS de Spiez dans manage2sail. Lien [Schweizermeisterschaft J70 manage2sail](#) (jusqu'au 15 juillet ; possible plus tard mais frais d'inscription plus élevés).

Dès que la SSLA saura combien de J/70 seront affrétés, nous pourrions commencer à planifier le stationnement des bateaux. Les bateaux sont à l'eau le 4 août (à Oberhofen) et pourraient éventuellement - en fonction de l'YCSp, de la classe et de la jauge - être laissés à l'eau. Il incomberait alors au locataire du bateau de le ramener à Spiez.

Après le CS, les bateaux doivent être retirés de l'eau et emballés de manière professionnelle pour le transport vers Davos. Un transport en direction de Davos ou vers Davos serait bien sûr très apprécié, mais ce n'est pas une obligation. SSLA paie CHF 1.00 par km au conducteur ou à la conductrice.



Swiss Sailing League est une plateforme pour les clubs de voile suisses et fournit des services de soutien aux clubs et à leurs navigateurs.

Annexe(s):

-

---

Best regards, Markus Blaesi  
Board Swiss Sailing League Association

Distribution list: SSLA member presidents, SSLA team managers, other club presidents, SSLA sponsors, SSLA Update recipients, Aktiver Segler, Swiss Sailing (Regions), SSLA-Umpires, Swiss Sailing, SSLA Advisory Board.